

# 9-24 mai 2009

## La quinzaine du commerce équitable !

Faire du commerce équitable, c'est travailler avec des producteurs pauvres du Sud, dans une démarche solidaire leur garantissant un prix plus juste et équitable qui leur permette de vivre mieux, de vivre décemment. Pour atteindre cet objectif, le nombre d'intermédiaires intervenant dans le processus de production et de commercialisation est réduit au maximum de façon à assurer une marge plus importante aux petits producteurs. Le prix reçu est une assurance risque pour le producteur en cas de crise sur le marché, et un facteur d'investissement et de diversification des activités dans le cas contraire. Ainsi, derrière les produits du commerce équitable, labellisés Max Havelaar, il y a l'histoire d'hommes et de femmes qui grâce à nos achats vivent un peu mieux au quotidien.



La CFE-CGC, de longue date, soutient cette association indépendante et à but non lucratif dont le label correspond aux valeurs éthiques revendiquées par le personnel d'encadrement.

Le commerce équitable implique un changement des mentalités. Il est l'occasion, plus que cruciale aujourd'hui, de redéfinir ce qu'est la richesse. Les produits issus du commerce international « classique » ont en effet des coûts sociaux et environnementaux qui, trop souvent, ne sont pas inclus dans le prix de vente des produits, quand ceux issus du commerce équitable les prennent en compte. Cette année, l'environnement et sa préservation seront justement au cœur de la quinzaine du Commerce équitable. Toutes les informations pour profiter au mieux de ces quinze jours, s'informer et/ou agir... :

<http://www.quinzaine-commerce-equitable.fr>

didier@cfecgc.fr

## Une alternative à la TVA sociale

### FICHE DE LECTURE

*Une lueur d'espoir dans nos gènes économiques*

De Jacques Pichelot

Préface de Philippe Gosselin, député de la manche

Ed. France Europe Editions, 2008 (14 €).

Jacques Pichelot, chef d'entreprise à la retraite, propose une alternative pour sauver le financement des retraites : consacrer 5 % minimum de charge sociale sur tous les produits de consommation !

Aujourd'hui, la protection sociale est financée par un prélèvement sur les salaires, et ne touche que la production nationale et les revenus du travail. Mais reste que les besoins sociaux deviennent de plus en plus importants, alors même que la « base salariée taxable se réduit ». Beaucoup de produits ne sont pas concernés par la couverture sociale. Actuellement, 60 % des produits consommés sont des produits à « haute charge sociale » (dont le coût salaire

et charge augmentera dans les années à venir). 40 % d'entre eux échappent à la solidarité, ce sont des « produits robotisés et délocalisés » comme la plupart des biens d'équipement, informatiques audiovisuels...

La solution de la TVA sociale, souvent avancée, est une « idée généreuse ne menant qu'à l'impasse », car prélever les charges sociales sur la seule assiette des salaires reste en « total déphasage avec une société moderne ». Rappelons que pour la CFE-CGC, le niveau élevé du coût du travail en France peut jouer un rôle négatif sur les décisions des entreprises en matière de localisation de leurs implantations. En revanche, la consommation constitue l'assiette non délocalisable par excellence. C'est la raison pour laquelle la CFE-CGC propose la création d'une « cotisation sociale sur la consommation ». Contrairement à la TVA qui est un impôt, ce nouveau prélèvement serait une cotisation qui serait ainsi affectée totalement à la branche maladie.